

RETRAITÉ : réinscription/inscription au CE LIGNES

Sont concernés tous les PN (PNT-PNC) et les PS ayant exercé à la DO ou à la Nouvelle Cité AF, au minimum, les deux dernières années de leur activité.

RÉINSCRIPTION: pour les retraités déjà inscrits en 2013.

- Connecté à internet, vous pourrez vous réinscrire sur le site du CE <http://www.celignes.com> du début octobre au 31 décembre.
- Sans connexion, contactez le secrétariat du CE ; un bulletin de réinscription vous sera envoyé.

INSCRIPTION: pour les retraités non inscrits en 2013 ou les années précédentes.

Faites parvenir par courrier au CE Lignes :

- le bulletin d'inscription
- la photocopie de votre carte de retraité AF.
- la photocopie de la notification de pension CRPN.
- la photocopie de la notification de pension de CNAV, pour le PS.
- la photocopie de votre dernier avis d'imposition, si vous avez encore des enfants à charge.

Les contacts du secrétariat du CE LIGNES :

Adresse : Cité AF 6 Rue de Madrid CS 39083 Tremblay en France

95716 Roissy Charles de Gaulle Cedex

Tél. : 01 41 56 42 12

Courriel : secretariat@celignes.com

Vous pouvez aussi contacter C. Taranoff par tél. : 06 70 61 68 96 ou par mail :

ctaranoff@gmail.com

NB : Si vous laissez passer la date du 31 décembre pour vous inscrire ou renouveler votre inscription, une possibilité de le faire vous est ouverte chaque trimestre.